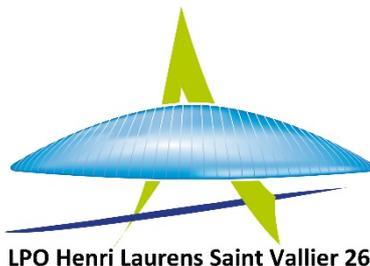


PROFIL :

J'aime l'automobile, je suis rigoureux, j'ai le sens des responsabilités. Je suis conscient que les personnes qui amènent leurs véhicules au garage pour des interventions et réparations attendent des services leur assurant leur sécurité et celle de leurs passagers.



LE METIER :

Assurer l'entretien et la réparation des véhicules des particuliers, ex : le freinage, les vidanges, les changements de pneus, etc..., effectuer des interventions sur des organes plus complexes ex : la climatisation, les suspensions, l'embrayage, etc...

HORAIRES :

Enseignement professionnel : 12h/semaine.

Enseignements généraux : 8.5/semaine.

Co-intervention : permet d'avoir du lien entre enseignement général et professionnel, cours communs au sein des ateliers.

3h/semaine.

Stage : entre 12 à 14 semaines.

CONTACTS :

Standard : 04 75 23 05 66

<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/henri.laurens>

ce.0261397c@ac-grenoble.fr



CAP MV – OPTION Véhicules particuliers

MAINTENANCE DES VEHICULES option : Véhicules particuliers

L'EXAMEN :

Les évaluations sont en contrôle en cours de formation. et conditionnent la réussite de l'examen.

LA CAPACITE D'ACCUEIL et LE RECRUTEMENT :

Le lycée peut accueillir 20 élèves. Le recrutement est effectué par AFFELNET. Cette procédure dépend de l'établissement d'origine.



APRES LE CAP :

On peut rentrer dans la vie active,
On peut poursuivre sa formation en BAC PROFESSIONNEL Maintenance des véhicules.
On peut parfaire ses compétences dans un domaine avec une mention complémentaire.

POUR PLUS DE PRECISIONS :

Lien référentiel du diplôme :

<https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/textes/formations-cap-cap-maintenance-des-vehicules-mv/4818-referentiel-cap-maintenance-des-vehicules-2014-version-compilee.pdf>

Présentation vidéo des ateliers maintenance. :

Lien de la vidéo.